AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-8-75 178222

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

20 Août 1975 - Bulletin Technique n° 49

BOTRYTIS DE LA VIGNE

La véraison est en cours dans la majorité des vignobles. Elle correspond au troisième traitement prévu contre le botrytis pour les viticulteurs ayant entrepris le programme classique contre la pourriture grise en traitement dirigé sur les grappes.

EUDEMIS DE LA VIGNE

Le troisième vol d'Eudémis débute. Il est encore trop tôt pour prévoir un traitement insecticide. Attendre un prochain avis.

CICADELLE DE LA VIGNE

Dans certains vignobles, le seuil de tolérance de 1 larve par feuille est atteint. Dans ce cas, intervenir avec l'un des insecticides ci-dessous :

- azinphos à 40 g/MA/hl (Azintox, Carfène, Gusathion, Pancide, Satifex, Sepizin)
- formothion à 50 g/MA/hl (Anthio fort)
- méthidathion à 30 g/MA/hl (Ultracide)
- méthomyl à 37,5 g/MA/hl (Lannate)
- parathions à 30 g/MA/hl (Nombreuses spécialités)

Préférer parmi ces matières actives le méthidathion dont les effets secondaires sont moins nocifs sur la faune auxiliaire.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Effectuer un traitement insecticide soigné dans les vergers de pêchers infestés pour lutter contre les larves de la seconde génération avec l'une des matières suivantes :

- oléoparathion à 0,6 % (Nombreuses spécialités)
- méthidathion (Ultracide)
- diéthion (Kilspide, Rhodocide)

.../...

P131

TORDEUSE ORIENTALE SUR POMMES ET POIRES

Dans les plantations de pomacées au voisinage des vergers de pêchers, il est recommandé d'assurer une protection dans les prochains jours.

Utiliser un produit efficace contre le carpocapse et la tordeuse orientale en respectant les délais d'utilisation avant récolte.

Dans l'optique de la lutte intégrée, choisir de préférence le méthidathion à 40 g/MA/hl (Ultracide) ou la phosalone à 60 g/MA/hl (Azofène, Dynalone, Zolone).

TORDEUSE ORIENTALE EN PEPINIERE

Prévoir un traitement insecticide dans les jours suivant l'écussonnage pour éviter les dégâts de chenilles au niveau du point de greffe.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Si des pénétrations larvaires récentes sont observées, renouveler la pulvérisation recommandée dans notre précédent bulletin, dans les zones où les dernières pluies auraient lessivé ce traitement. Veiller à respecter les délais d'emploi.

MALADIE DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Pour les fruits de conservation difficile, dont la récolte se situe fin septembre, une pulvérisation fongicide peut être effectuée dans les prochains jours (voir bulletin technique n° 47).

CIRPHIS SUR MAIS

Des attaques de chenilles de la noctuelle mythimna unipuncta (Cirphis) sont signalées localement dans certains secteurs des Pyrénées Atlantiques (Oloron) et des Landes (Labenne), dans les parcelles de maïs, généralement mal desherbées.

Nous recommandons en conséquence aux agriculteurs de surveiller actuellement leurs cultures de maïs pour intervenir aussitôt si l'attaque de chenilles et l'état du maïs le justifient.

La lutte consiste en l'épandage d'un appât insecticide composé comme suit :

- son 100 kg
- lindane 500 grammes de matière active
- eau 20 à 60 litres

L'épandage doit apporter 80 à 100 kg d'appâts à l'hectare. Pour obtenir un appât homogène, mélanger tout d'abord l'eau et l'insecticide, puis arroser le son avec la solution insecticide ainsi préparée.

Il existe également des appâts insecticides tout prêts commercialisés sous les noms suivants :

- Sevin appât (carbaryl)
- Dursban 5 G (chlorpyriphos)
- Agridène 5 G, Voladon 5 (phoxime)

ainsi que plusieurs spécialités en granulés à base de lindane.

A noter que l'efficacité du traitement est la meilleure lorsque la lutte est entreprise sur des chenilles jeunes.

J. TOUZEAU - P. TISSE M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX - Directeur-Gérant : L. BOUYX